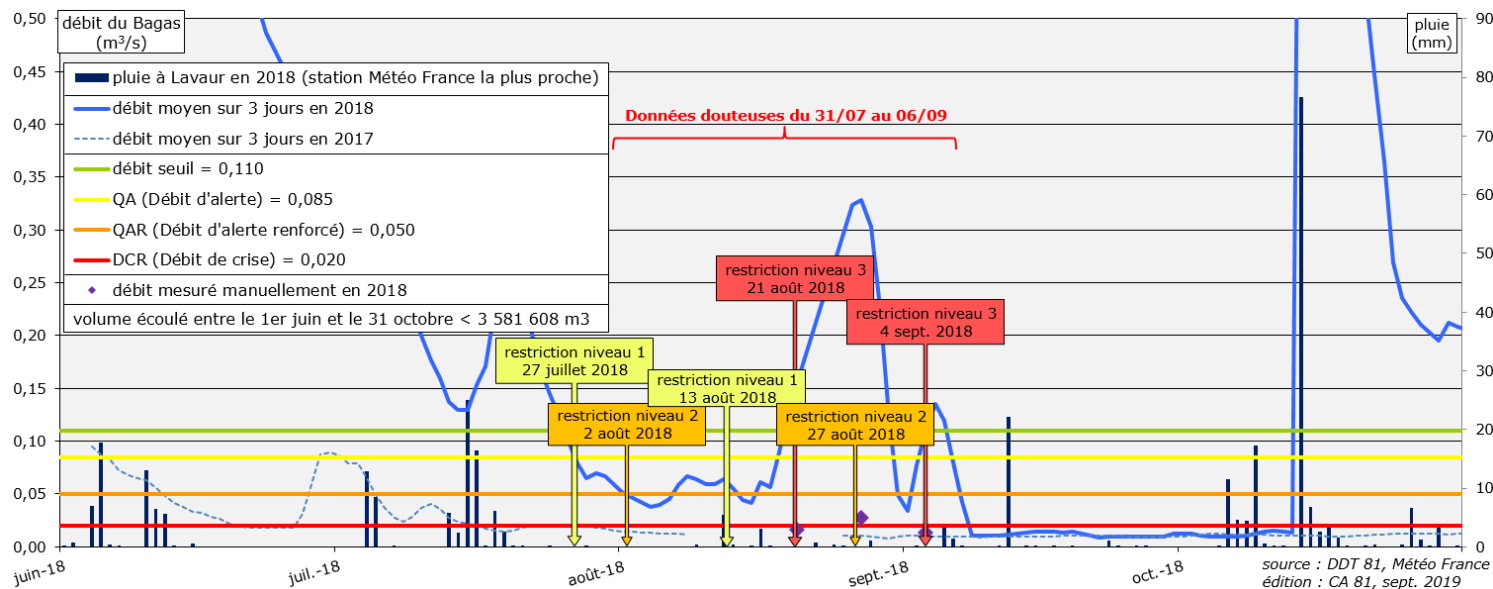


### Débits moyens durant l'été 2018 : le Bagas à Cuq-Lès-Vielmur



#### Arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016

L'État autorise l'O.U. Tarn à répartir le volume maximal suivant entre les préleveurs irrigants sur ce périmètre :

cours d'eau et nappes connectées	0,39 hm <sup>3</sup>
nappes déconnectées	pas d'usage
plans d'eau	0,81 hm <sup>3</sup>

pour la période d'été allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 octobre<sup>1</sup>.



C'est dans ce contexte que l'O.U. Tarn établit chaque année un plan de répartition de ce volume entre les préleveurs irrigants, après les avoir consultés dans leur ensemble.

<sup>1</sup> Jusqu'au plan de répartition 2021 inclus.

#### Un point sur les prélèvements en période d'été

	En cours d'eau et nappes connectées	En nappes déconnectées
nb de préleveurs irrigants potentiels	15	<i>pas de prélèvement recensé</i>
surface potentiellement irriguée (ha)	254	
débit autorisé cumulé (m <sup>3</sup> /h)	681	
volume autorisé (hm <sup>3</sup> )	0,26	
volume prélevé déclaré (hm <sup>3</sup> )	0,04	

**Plans d'eau :** 30 plans d'eau à usage agricole sont recensés pour un volume autorisé total de 0,54 hm<sup>3</sup>.

**Volume de réserve :** un volume de réserve de 39 000 m<sup>3</sup> a été acté sur ce périmètre, permettant d'intégrer en cours de campagne d'éventuels nouveaux irrigants et demandes tardives en cours d'eau et nappes connectées.

#### Les faits marquants



#### Organisation des prélèvements par tours d'eau

Chaque année, sur le périmètre élémentaire du Bagas, les prélèvements d'eau pour l'irrigation effectués en cours d'eau et nappes connectées sont gérés de manière à ce qu'ils ne se produisent pas tous en même temps.

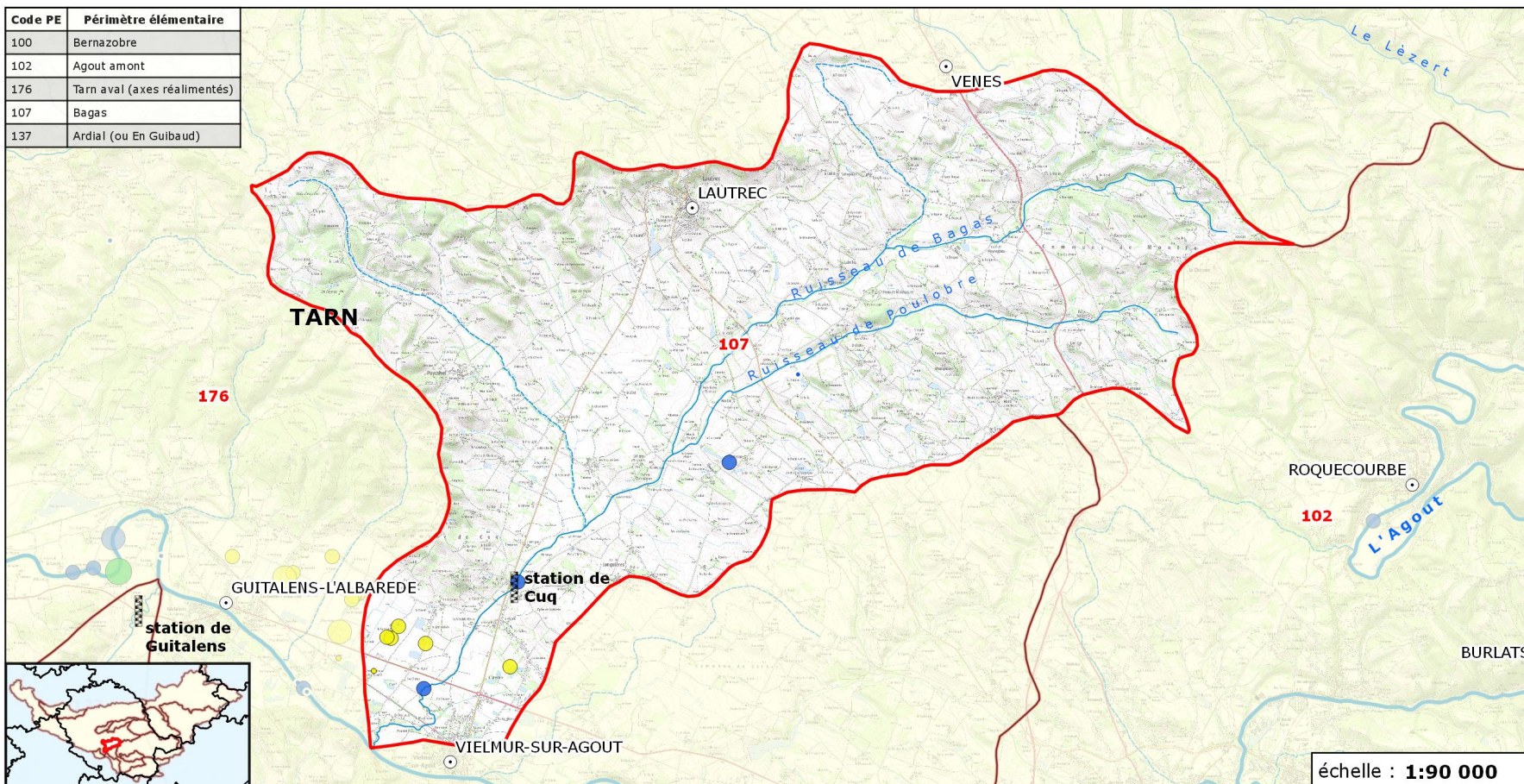
Ainsi, un calendrier de tours d'eau est établi en concertation avec l'ensemble des irrigants et les Chambres d'agriculture, permettant de concilier les usages tout en préservant les milieux aquatiques, en échelonnant et lissant les débits prélevés tout au long de la semaine.

Ce calendrier de tours d'eau est présenté au préfet pour approbation.

L'été du Bagas est toujours très marqué l'été, avec des restrictions qui interviennent assez tôt dans la saison. En 2018, les premières restrictions sont intervenues relativement tard, grâce au printemps très pluvieux.

À noter que la station de mesure automatique du débit s'est avérée défectueuse pendant tout le mois d'août ; des mesures manuelles ont été réalisées par des agents de la DDT du Tarn pour confirmer cette défaillance, et permettre un suivi réel avant qu'elle soit réparée.

Code PE	Périmètre élémentaire
100	Bernazobre
102	Agout amont
176	Tarn aval (axes réalignés)
107	Bagas
137	Ardial (ou En Guibaud)



**Organisme unique du sous-bassin Tarn :**  
localisation des prélèvements d'eau pour l'irrigation en 2018

PE 107 - Bagas

- Légende**
- limites départementales
  - PE considéré
  - autres PE de l'OU Tarn
  - cours d'eau principaux
  - communes principales
  - stations débitmétriques

**Prélèvements effectués pour l'irrigation durant la campagne 2018 :**

- (volumes exprimés en m<sup>3</sup>)
- | en cours d'eau | en nappes connectées | prélèvements collectif (ASA, SI, CUMA, etc.) |
|----------------|----------------------|--|
| 0 - 10000      | 0 - 10000            | 200000 - 600000                              |
| 10000 - 50000  | 10000 - 50000        |  |
| 50000 - 125000 | 50000 - 109242       |  |

édition : CA81, sept. 2019  
source : OU Tarn, DREAL Occitanie

© IGN-PARIS, www.ign.fr Les données ou cartes IGN contenues dans ce document sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents. SCAN 25® - licence d'exploitation n°9834/IGN

**Organisme Unique du sous-bassin Tarn**  
96, rue des Agriculteurs – BP89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél. 05 63 48 83 83 – Fax. 05 63 48 83 09  
<https://tarn.chambre-agriculture.fr> – [outarn@tarn.chambagri.fr](mailto:outarn@tarn.chambagri.fr)

